

Les injustices de la sécurisation urbaine dans la ville brésilienne de Campinas

Lucas MELGAÇO

Résumé :

A cause de la peur de la violence, les grandes métropoles, particulièrement latino-américaines ont connu une profonde transformation de leurs paysages urbains. De nouvelles formes urbaines, comme des condominiums clôturés, des architectures répulsives et des caméras de surveillance sont apparues pour répondre à une demande de plus en plus pressante de sécurité. Sans réflexion préalable, des villes comme celle de Campinas-SP, au Brésil, ont opté pour des politiques de vidéosurveillance et pour la construction de formes spatiales qui stimulent la ségrégation et entravent les libertés individuelles. Mais si ce mouvement a apporté une certaine sécurité pour quelques-uns, il a aussi promu la militarisation et la privatisation de l'espace public, y engendrant des injustices et encore plus d'insécurité.

Mots-clés : sécurisation urbaine, sécurité, condominiums clôturés, surveillance, ségrégation socio-spatiale.

Introduction

Discuter de la sécurité est devenu un phénomène courant dans les sphères sociales les plus variées. Il n'est pas restreint pour autant au domaine du discours. Le désir contemporain de sécurité se concrétise également par des formes qui modifient les paysages urbains. A cet égard, deux principaux mouvements sont facilement identifiables : un mouvement « matériel », que nous appelons ici « la création d'espaces exclusifs », et dont nous soulignerons deux des manifestations les plus empiriques, les condominiums clôturés (traduction en français des condomínios fechados brésiliens¹) et les architectures répulsives (telles les piques qui empêchent des gens de s'asseoir) ; et un second mouvement plus « immatériel » et technologiquement plus développé que nous nommerons « l'informatisation du quotidien ». Celui-ci se traduit à l'heure actuelle par une tendance à implanter des caméras de surveillance, ce qui sera notre second objet d'analyse.

L'objectif central de ce texte est de montrer comment la sécurité, telle qu'elle a été conçue au Brésil est fréquemment inefficace pour la plus grande partie de la population, et surtout qu'elle conduit à la production d'un espace fortement ségrégué, considéré injuste, voire même violent pour certains.

Afin de pouvoir corroborer notre hypothèse, nous consacrerons la première partie de ce texte à une réflexion sur le concept de « sécurisation urbaine », idée importante pour la compréhension de la tendance actuelle à l'implantation d'outils de sécurité et de leurs conséquences.

Dans une deuxième étape, nous présenterons une mise en contexte des transformations sociales qui ont eu lieu au Brésil et plus spécifiquement à Campinas. Ce raisonnement sera utile pour comprendre pourquoi les transformations architecturales, dues au processus de sécurisation, se sont particulièrement multipliées à Campinas, ville brésilienne très prospère, abritant à la fois d'importantes entreprises et des universités, mais aussi des quartiers très pauvres, où les taux de criminalité et de délinquance sont supérieurs à la moyenne nationale.

Fondée sur des exemples tirés d'enquêtes réalisées auprès d'agents locaux et sur des observations effectuées à partir de nos travaux sur des cartes et des photographies prises dans cette ville, la

¹ Au Brésil, le terme *condomínio fechado* renvoie à des formes urbaines très variées. Il est possible d'identifier au moins quatre formes principales de condominiums résidentiels (Melgaço, 2010) : les verticaux, avec des tours d'édifices et des espaces de loisirs communs ; les horizontaux de petite taille, avec des pavillons jumeaux, normalement sans beaucoup d'espaces de loisirs communs et qui occupent des terrains à peine plus grands qu'un lot urbain ; les fermetures de rues publiques à l'initiative des habitants, comme ceux du quartier Parque Alto Taquaral et les grands complexes urbanistiques, comme c'est le cas pour le *Swiss Park*, qui seront les deux cas abordés plus bas. A propos des conflits concernant l'illégalité des condominiums clôturés au Brésil voir Sarmento Filho (2009).

troisième partie montrera comment la quête démesurée de sécurité à travers la création des espaces exclusifs est capable de créer de nouvelles violences qui peuvent être ressenties par certains habitants comme des injustices spatiales.

La dernière partie du texte analysera les nouvelles tendances de sécurisation basée sur le contrôle d'information, plus spécifiquement sur l'utilisation et les conséquences de la vidéosurveillance sur la criminalité et le quotidien urbains. Bien qu'il soit moins visible dans les paysages, ce genre de transformation, qui utilise les nouvelles technologies informationnelles, peut aussi être générateur de violence et d'injustice.

Le concept de sécurisation urbaine

Pour parler du processus d'implantation des formes et des objets urbains, ayant pour but de promouvoir un quelconque type de sécurité, nous suggérons le concept de « sécurisation urbaine »². Ainsi, on pourrait regrouper sous cette seule expression, toutes les architectures de la peur de la violence, car elle se réfère aussi bien à la création d'espaces d'exclusion – tels que les condominiums clôturés, ou les « enclaves fortifiées » comme les proposent Teresa Caldeira (2000) – qu'à l'informatisation du quotidien à des fins de sécurité. On peut ici, néanmoins, émettre une réserve, puisque « sécuriser » ne signifie pas nécessairement transformer tout lieu en un lieu plus sûr. Le terme se réfère à une implantation d'objets motivée par la quête de sécurité, et non pas à la garantie de l'efficacité de ces derniers.

Si l'on fait une distinction entre les notions de risque et celles d'insécurité – la première serait entendue comme une probabilité, une occasion réelle de subir une violence et la seconde comme une sensation d'angoisse, un sentiment de peur de la violence – on peut affirmer que la sécurisation finit par agir davantage sur le sentiment de la sécurité, l'insécurité, que sur la réduction effective des risques. A Campinas, par exemple, il y a différents condominiums clôturés qui, même en ayant installé divers équipements de sécurité, comme des caméras, des grilles et des fils barbelés, ont quand même été attaqués³. Les dispositifs de sécurité se sont révélés de très nombreuses fois inefficaces : les cas ne sont pas rares où les assaillants, après avoir neutralisé les portiers ou les habitants, finissent par accéder par la grande porte d'entrée de l'immeuble principal. La sécurisation apparaît donc comme une réponse hâtive au discours de la peur.

Faire la critique du processus actuel de sécurisation urbaine ne signifie pas, toutefois, que toute quête de sécurité doit être condamnable. Si d'une part, son excès est susceptible de renforcer l'autoritarisme et les injustices, d'autre part, la complète absence de sécurité peut, effectivement, engendrer le chaos et la violence⁴.

² Le terme « sécurisation » n'existe pas en portugais. Les dictionnaires lusophones ne proposent que l'expression *securitização*, liée aux finances et non à la sécurité urbaine. C'est pour cette raison qu'en portugais nous utilisons le néologisme « *securização urbana* ».

³ D'après le Secrétariat de Sécurité Publique de l'Etat de São Paulo, Etat où se situe la ville de Campinas, il y a eu, en 2009, 32 cas de vols et cambriolages d'ensembles résidentiels fermés enregistrés dans cette région.

⁴ Il existe une incompatibilité entre sécurité et liberté qu'il faut bien distinguer. Pour que nous puissions profiter de notre liberté, il est fondamental que nous jouissions d'un minimum de sécurité, mais pour que nous ayons cette sécurité, il nous faut abandonner une partie de notre liberté. Une liberté extrême peut nous mener à une complète anomie, à une terre sans loi, où nous n'aurions pas la moindre garantie au droit à la vie. Une sécurité excessive peut nous mener à la création d'une société insupportable, dans laquelle presque toutes les actions en seraient surveillées et contrôlées. Comme le démontre Zygmunt Bauman, (2003, p. 24) « la liberté et la sécurité qui sont toutes deux également urgentes et indispensables, sont difficiles à concilier sans heurts ». Ou encore, comme nous en avertit Jean Delumeau (2002, p. 80) « une forte pression en vue de la sécurité peut déboucher sur l'acceptation d'une dictature ».

Le concept de violence a été, ici, entendu sous une forme assez large, non restreinte aux agressions physiques ni aux crimes et délits ; elle prend aussi en considération des manifestations moins explicites. Parmi les différentes définitions de la violence existantes, celle de Galtung est l'une des plus intéressantes (1969, p. 168) : celui-ci la définit en termes de différence entre réalisation et potentialité. « La violence est présente quand les êtres humains s'en trouvent être persuadés d'une telle manière que leurs réalisations somatiques et mentales sont au-dessous de leurs réalisations potentielles ». Morais (1981, p. 24) se réfère à un phénomène similaire quand il soutient que la violence « n'est cependant pas quelque chose qui se définit par le vrai et le faux, mais seulement une chose ou une situation qui nous menace nécessairement dans notre intégrité personnelle, ou qui nous exproprie de nous-mêmes ». Dans cette même ligne, Odália (1983, p. 86) montre que « chaque fois que le sentiment que je ressens est celui de privation, que certaines choses me sont refusées, sans raison solide ni fondée, je peux être sûr de ressentir une violence à mon contre». C'est cette définition élargie de la violence qui nous a été capitale pour comprendre pourquoi la sécurité peut également, en elle-même, être génératrice de nouvelles violences.

La sécurité est le but ultime de la sécurisation, mais pas le seul. La sécurisation est aussi un moyen de ségrégation sociale grâce à la création d'espaces homogènes et libérés des personnes considérées indésirables. L'idée de sécurité ne correspond pas ici au risque possible d'encourir une violence, mais bien plutôt à l'assurance de demeurer dans un groupe de personnes provenant de la même couche sociale, comme dans les cas des résidents des condominiums clôturés.

Le concept de sécurisation urbaine renvoie à une conception complexe et dialectique⁵ de l'espace géographique. Comme l'affirment des auteurs comme Santos (1999) ou Soja (2009), l'espace est plus qu'un simple réceptacle des actions humaines, parce qu'en même temps que la société altère l'espace à la recherche de plus de sécurité, l'espace agit aussi sur elle ; soit en lui apportant plus de tranquillité, soit en y recréant des craintes, des violences et des injustices. Cette conception de l'espace attire notre attention sur les conséquences gérées par l'implantation de nouveaux instruments techniques sur le territoire. Par exemple, l'installation d'une caméra de surveillance ou la fermeture d'une rue modifient le comportement des personnes qui passent par les endroits où ces aménagements ont été mis en place.

L'émergence de la sécurisation à Campinas

Aujourd'hui, le processus de sécurisation se manifeste comme une tendance mondiale. Les caméras de surveillance, les architectures répulsives et même les condominiums clôturés se multiplient dans de nombreux pays. Bien qu'il y ait un processus qui soit devenu global, la forme sous laquelle il apparaît et cette quête de sécurité en des lieux différents ne sont absolument pas homogènes. Campinas, par exemple, présente une réalité particulière différente du reste du Brésil et du monde.

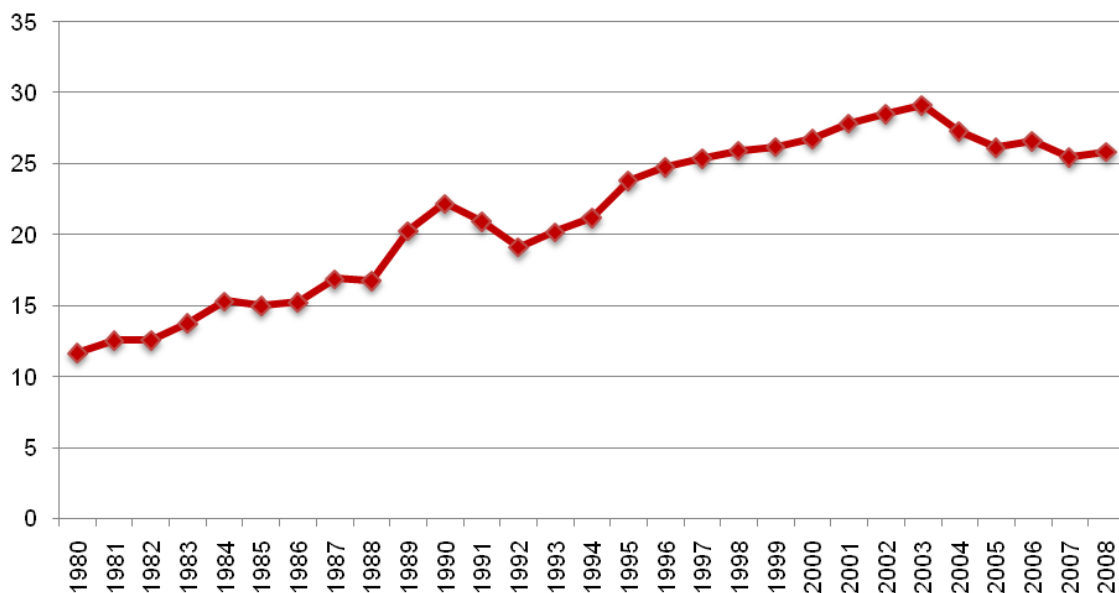
⁵ Dans ce travail, la méthode dialectique est, ici, entendue comme la conjonction de quatre éléments essentiels : le perpétuel mouvement de transformation des choses, la totalité en voie de totalisation, la contradiction cohérente et la complexité. Le premier élément appelle notre attention par la soumission de tous les faits sociaux au temps. Tout y est historiquement délimité, y compris, les notions et les concepts. Le deuxième élément nous fait remarquer que nous ne devons jamais perdre de vue le principe de totalité (Kosik, 1976). La totalité n'étant pas, ici, entendue comme totalité de la réalité, ce qui en soi n'est pas tangible. Elle concerne la perception de la réalité sociale, comme un tout structuré dans lequel on ne peut pas atteindre un élément sans en perdre sa relation avec l'ensemble. Le troisième élément concerne la notion de contradiction qui se trouve présente dans le concept de dialectique. Nous nous basons, ici, non pas sur la proposition idéaliste de Hegel, mais sur la relecture effectuée par Marx qui comprenait les contradictions comme des attributs de classes. Enfin, pour qu'une méthode soit réellement considérée comme étant dialectique elle doit, par principe, parvenir à joindre la notion de complexité (Morin, 2005). Cela même parce que nous avons recours à la dialectique lorsque nous sommes incapables de comprendre et d'interpréter le monde à partir de la démarche cartésienne classique.

Toutefois, pour mieux comprendre ces particularités propres à Campinas, il nous faut les mettre en contexte avec la formation socio-spatiale brésilienne (Santos, 1999).

Même si elle est un processus d'origine récente, la sécurisation au Brésil résulte d'événements historiques marquants comme le « Colonélisme ». Prenant ses origines à l'époque du Brésil Colonial (1500- 1822), ce mouvement s'est consolidé pendant la Première République (1889-1930). Ce nom vient du grade de colonel promis par la Garde Nationale à tous les grands propriétaires terriens. Le colonel était non seulement le propriétaire des moyens de production, mais il était aussi une figure politique influente, capable de diriger les actions des forces de l'ordre. La sécurité publique brésilienne est, donc, dès son origine marquée par des intérêts exclusifs et particularistes.

L'usage politique des forces de sécurité se raffermi davantage durant la dictature militaire lorsque pendant plus de vingt ans (1964-1985), le pays vécut de nombreuses violences engendrées par une quête excessive d'ordre et de sécurité. Pendant toute cette période, le Brésil fut gouverné par les militaires, sans élections démocratiques. Tout particulièrement entre 1968 et 1978, avec la promulgation de l'Acte Institutionnel Numéro 5, l'« AI 5 », qui donnait des pouvoirs extraordinaires au Président de la république, l'argument sécuritaire entraîna d'extrêmes restrictions aux libertés individuelles.

En 1985, avec la fin du régime militaire, mais plus encore après la mise en place de la nouvelle Constitution Fédérale, en 1988, le pays met un terme au processus de transition vers un régime plus démocratique. L'ouverture politique coïncide, toutefois, avec une augmentation des inégalités et, par conséquent, également une très nette augmentation de la criminalité violente. Le nombre d'homicides connaît une très vive augmentation après les dernières années de la dictature militaire. Le graphique 1 représente la hausse du taux des homicides dans le pays entre 1980 et 2008.



Source : DataSUS/MS pour les homicides et IBGE pour la population.

Graphique 1. Brésil. Taux d'homicides pour 100 mille habitants. 1980-2008.

Juste après la transition démocratique, non seulement le nombre de crimes et délits en tous genres a augmenté, mais il y a eu une nette accélération de la du nombre de détenus parmi la population brésilienne. Selon les données du Ministère Brésilien de la Justice, pendant les vingt années de la

dictature, le taux de prisonniers avait, si l'on peut dire, simplement doublé, alors que pendant les vingt années démocratiques suivantes, ce nombre a plus que triplé. C'est pendant cette période que nombre de pratiques et de formes spécifiques au monde carcéral commencent à faire partie des paysages urbains. Les murs, les clôtures, la surveillance et la ségrégation socio-spatiale se multiplient tout azimut.

Peu avant l'ouverture, le Brésil commençait déjà à voir la naissance de nombreuses formes de sécurisation urbaine. On peut même dire que c'est à partir du début des années 1970 que le rôle de la peur et de la sécurité est devenu de plus en plus évident dans la structuration du paysage urbain brésilien. Symboliquement, toujours sous la période de la dictature militaire, un événement important eut lieu : la création, en 1973, d'Alphaville, le premier « condominium » brésilien, entièrement clôturé. Situé dans la ville de Barueri, dans la grande banlieue de São Paulo, cet investissement immobilier promettait d'allier la sécurité des grands immeubles aux avantages et à la liberté du pavillon individuel.

C'est en 1997 qu'a été inaugurée la version campinoise du condominium. Aujourd'hui, les lotissements de la marque Alphaville se sont éparpillés dans plus de 40 villes de 16 états brésiliens. De plus, de nombreuses autres entreprises de construction ont commencé à proposer des produits immobiliers ayant comme référence ce type de modèle de condominium entièrement fermé sur lui-même. L'apparition d'Alphaville a, donc, été le fait marquant d'une nouvelle période dans l'urbanisme brésilien.

Quelques autres événements beaucoup plus récents, tout spécialement ceux orchestrés par une organisation auto-proclamée comme le Premier Commando de la Capitale (PCC), ont aussi aidé à renforcer le processus de sécurisation, en lien avec la crainte collective qu'ils ont produite. Le 18 février 2001, des prisonniers liés au PCC ont organisé une rébellion simultanée dans de nombreuses prisons brésiliennes. Par l'entremise de la télévision, les téléspectateurs de différentes parties du Brésil ont assisté à une impressionnante démonstration de la capacité d'organisation des criminels et de la fragilité des organes de justice et de sécurité brésiliens. En 2006, la même organisation a créé la panique dans de nombreuses villes brésiliennes, surtout à São Paulo, en provoquant des attaques contre des objectifs militaires et civils. Certaines de ces attaques ont été commises aussi à Campinas, une ville qui a une importance stratégique pour les actions du PCC.

Selon José Enéas Marinello Jr., directeur du Groupe Madri, une des plus grandes entreprises campinoises de sécurité privée, après les attaques du PCC, la recherche en équipements de sécurité, qui avait déjà augmenté au cours des dernières années, a explosé. La peur provoquée par ces attaques, et exponentiellement exagérée par les médias, a servi de stimulant à la sécurisation urbaine.

La croissance du marché de la sécurité électronique, au cours des dix dernières années, démontre combien le processus de sécurisation se trouve en pleine expansion. D'après des données de l'Association Brésilienne des Entreprises des Systèmes Electroniques de Sécurité (ABESE), ce marché florissant a crû en moyenne de 13% par an entre 1999 et 2008.

L'Association Brésilienne de Blindage (ABRABLIN) possède d'autres chiffres prouvant combien quête de sécurité est devenue une nécessité de plus en plus présente dans le pays. D'après l'association, la quantité de voitures blindées au Brésil a augmenté 18 fois entre 1995 et 2008.

Le nombre des employés qui travaillent dans la sécurité privée a aussi augmenté de manière très significative. Juste après la fin de la dictature militaire, il y a eu une stagnation du nombre de personnes agissant dans les différentes polices (fédérale, de l'état et municipale) comme dans l'armée ; alors que, le nombre des vigiles privés, quant à lui, augmentait très sensiblement. D'après les chiffres de 2008 de la Coordination de Contrôle de la Sécurité Privée de la Police Fédérale, il y a

déjà, au Brésil, 431.600 vigiles, soit un nombre 5% supérieur au total des policiers militaires du pays, qui représentent 411.900 agents de police.

Il est important de rappeler, ici, que même si la quête de sécurité est bien devenue une réelle préoccupation nationale, elle se présente de manière très différente selon les diverses régions du pays. Le tableau 1 met bien en évidence la plus grande concentration des vigiles dans la région Sud-est du Brésil.

Région	Vigiles	Taux pour 100 mille hab.
Sud-est	234.019	307
Centre-Ouest	24.435	195
Sud	45.536	173
Nord-est	45.744	92
Nord	11.223	80

Source: SESVESP/IBGE

Tableau 1. Brésil. Numéro de vigiles et taux pour 100 mille habitants. 2004.

Le fait que Campinas soit située dans la Région Sud-est, la plus active du pays d'un point de vue économique, nous aide à comprendre les spécificités de son processus de sécurisation. Comme tout ce qui se passe dans la formation territoriale brésilienne, mais surtout dans la Région Sud-est, Campinas est, également, marquée par de très profondes inégalités spatiales, ce qui justifie la dissémination des architectures de la peur dans son propre territoire.

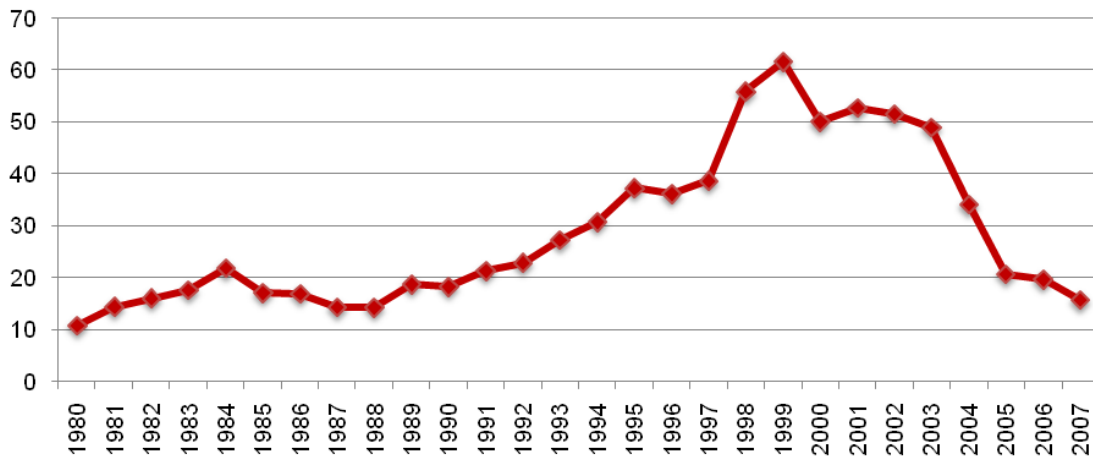
Située à 90 km de la ville de São Paulo, le plus grand centre financier du Brésil, Campinas est connue pour son pôle technologique. Elle est considérée par certains comme la « Silicon Valley brésilienne ». En effet, il existe plusieurs universités renommées, de célèbres centres de recherche et de grandes entreprises nationales et multinationales. D'un autre côté, c'est une municipalité marquée par la présence d'occupations informelles et de favelas. Elle connaît aussi un fort trafic de stupéfiants et peut être considérée comme un noyau du réseau du crime organisé national.

Il nous faut tout de même rappeler que jusqu'aux années 70 il n'y avait pratiquement pas de favelas, à Campinas, ni de condominiums clôturés. En 40 ans, la ville a réalisé un saut économique qui a apporté de très profondes transformations à sa structure urbaine et à son paysage, de plus en plus contrastées.

Quelques données socio-économiques révèlent encore davantage les évidentes inégalités de la municipalité. En 2007, son Produit Interne Brut (PIB) a été de 27 millions de réais, ce qui l'a placée à la 10^{ème} position du plus grand PIB du Brésil, supérieur à celui de beaucoup d'autres métropoles brésiennes. En même temps, Campinas occupe aussi la 10^{ème} position dans le classement des municipalités du plus grand nombre d'habitants sans logis.

Malgré ces particularités, le processus de formation territoriale campinoise est proche de la formation socio-spatiale brésilienne. Si nous analysons, par exemple, l'évolution des homicides dans cette municipalité, nous observons qu'elle suit une logique assez semblable à celle du pays (graphique 2). On peut aussi noter qu'à Campinas il y a eu, également, une assez forte croissance de

ce type de criminalité, juste après l'ouverture politique de la fin des années 80, avec une diminution à partir de 2003.



Source : DataSUS/IBGE.

Graphique 2. Campinas. Taux d'homicides pour 100 mille habitants. 1980-2007.

En dépit des réductions du nombre des homicides qui a lieu depuis 2003, le discours de la peur et la sécurisation continue toujours d'augmenter à Campinas. Cependant, aussi bien la diminution des assassinats que l'augmentation de tout dispositif de sécurité ne se sont traduits par une augmentation de la justice spatiale. Les principales victimes des homicides sont toujours les pauvres (Melgaço, 2010).

La mise en contexte des particularités du processus de formation campinois et des profondes inégalités spatiales qui existent dans cette municipalité, devient, ici, fondamentale. Sans elle, on ne peut pas comprendre le processus de la quête de sécurité à tout prix qui y est en vigueur. La forme selon laquelle la sécurité publique vient à y être « privatisée », non seulement n'arrive pas à combattre les origines mêmes de la criminalité, mais encore renforce les peurs et les inégalités socio-spatiales qui y existent déjà.

La sécurisation urbaine comme outil de ségrégation socio-spatiale

La façon selon laquelle la sécurisation a jusqu'ici été assurée dans la majeure partie des grandes villes latino-américaines suit un modèle de militarisation de l'espace urbain. A Campinas, il est possible de trouver, devant certaines demeures, des guérites, ou encore, sur les murs de diverses maisons, des fils de fer barbelés qui rappellent des tranchées de guerre.

En revanche, l'équipement devenu quasiment obligatoire sur les façades des immeubles de la ville et qui est le plus vendu actuellement par les entreprises de sécurité, ce sont les clôtures électriques. Malgré la loi municipale 11.674 (Campinas, 2003) qui affirme que toutes les clôtures électriques doivent être placées à au moins 2,10 mètres du sol et qu'elles doivent être tournées de 30° vers l'intérieur de l'immeuble, la figure 1, ci-dessous, montre comment ces normes d'installation sont ignorées. Un passant moins attentif pourrait facilement toucher ces fils et recevoir un choc électrique. Même très ponctuel, il s'agit d'un bon exemple de la manière dont la sécurisation peut générer des troubles et des nouvelles violences.



Figure 1. Clôture électrique hors normes dans le quartier Barão Gerlado – Campinas, 2010. Photo de l'auteur.

La violence de la sécurisation, pourtant, devient encore plus évidente lorsque nous analysons les formes urbaines qui paraissent destinées à éloigner les criminels, mais qui, en réalité servent à

empêcher la présence de toutes sortes de personnes « indésirables » : mendiants, jeunes, usagers de drogues, prostituées⁶.

Dans la ville de Campinas, en 2006, un viaduc dans le quartier aisé de la Guanabara a fait l'objet de grands travaux, diverses modifications ayant permis à la mairie d'installer des pierres pointues dans le seul but de repousser les habitants des rues et les mendiants (figure 2). Ce sont des politiques qui combattent le pauvre, en tant qu'un être indésirable dans le paysage, et non pas la pauvreté. Et le plus impressionnant réside dans le fait qu'il s'agit d'un ouvrage public construit par la mairie.



Figure 2. Architecture anti-indésirables sous le viaduc de Campinas, 2007. Auteur : Tiago Macambira.

Même l'Église Catholique, institution dont le discours principal est d'aider les plus démunis, met en place des architectures répulsives. La Cathédrale de Campinas a installé des piquets et des pieux sur les escaliers de l'église, n'ayant pour seul objectif que d'empêcher des personnes pauvres et habillées de guenilles de s'y assoir trop longtemps (figure 3).

⁶ Plus connues au Brésil sous l'appellation d'architectures anti-mendiants (*arquiteturas anti-mendigos*, en portugais), très souvent, ces objets sont plutôt de vraies architectures anti-indésirables. Car, si elles sont utilisées pour faire fuir les clochards, elles ont aussi pour but de repousser d'autres groupes sociaux assez mal considérés.



Figure 3. Piquets et pieux sur les escaliers de la Cathédrale Métropolitaine de Campinas, 2007.
Auteur : Tiago Macambira.

Une architecture anti-indésirable peut être considérée, selon la théorie de Milton Santos, comme une « forme-contenu »⁷. La charge symbolique que ces objets portent en eux revêt une grande importance. Quand la mairie en arrive au point de concevoir des architectures contre les pauvres, elle crée une forme dont le contenu va révéler les objectifs réels.

⁷ « A chaque événement, la forme se recrée. Ainsi la forme-contenu ne peut être considérée ni simplement comme une forme, ni seulement comme un contenu. Elle signifie que pour se réaliser, l'événement se coule dans la forme disponible qui convient le mieux à la réalisation des fonctions dont il est porteur. D'autre part, à partir du moment où l'événement a lieu, la forme ou l'objet qui l'accueille, gagne une autre dimension, fruit de cette rencontre. En termes de signification et de réalité, l'un ne peut être compris sans l'autre et l'un n'existe pas sans l'autre. Il est impossible de les considérer séparément. L'idée de forme-contenu unit processus et résultat, fonction et forme, passé et futur, objet et sujet, naturel et social. Cette idée suppose le traitement analytique de l'espace comme un ensemble inséparable de systèmes d'objets et de systèmes d'actions. » (Santos, 1997, p. 71).

La comparaison entre les deux photos qui suivent, prises à Campinas (figures 4 et 5) est aussi révélatrice. Elles font référence à deux constructions de la ville non dénuées d'une certaine ressemblance.



Figure 4. Façade d'un ensemble résidentiel fermé de Campinas, 2007. Auteurs : Tiago Macambira.



Figure 5. Façade de la prison de Campinas, 2007. Auteurs : Tiago Macambira.

Sur la première photo, le mur et la guérite sont ceux d'un condominium clôturé, alors que sur la seconde, ce sont ceux du plus grand complexe pénitencier de la région. Leurs formes sont pratiquement les mêmes et leurs fonctions ont à peine une petite différence de direction : alors que la première vise à y empêcher l'entrée de ceux qui sont à l'extérieur ; la seconde prétend empêcher la sortie de ceux qui sont à l'intérieur. Même si les architectes qui ont conçu les condominiums clôturés ne se sont pas délibérément inspirés de l'architecture carcérale, les ressemblances frappantes de cette forme révèlent un désir d'exclusivité qui peut amener à des excès.

Ce désir d'exclusivité se révèle très clairement dans l'enclosure de rues dans des quartiers déjà construits. C'est le cas du quartier Parque Alto Taquaral, à Campinas, où, sans respecter la loi, des résidents se sont réunis et ont décidé de clôturer des voies et de contrôler leurs accès par la construction de guérites et d'obstacles qui bloquaient la circulation des véhicules. Certains habitants du quartier, opposés à la fermeture, se sont résolus à faire appel à la Justice pour garantir l'accès illimité à ces rues. Le Maire, Izalene Tiene, appuyée par un mandat judiciaire, ordonna alors que des fonctionnaires de la Mairie retirent toutes les barrières qui clôturaient ce lotissement. La réaction des habitants favorables à la clôture fut immédiate. Dans un acte de provocation, et ignorant la détermination de la Mairie, ils fermèrent une fois de plus les rues, mais cette fois-ci par l'installation de gros bacs à fleurs (figure 6), et en y plantant des arbustes, de grands palmiers déjà adultes ou, tout simplement en y déversant des déchets non organiques.

Ce mouvement de réouverture et de nouvelle clôture des rues du quartier a été répété de nombreuses fois. Ce qui met en évidence la faiblesse de la Mairie face au pouvoir politique de certains des habitants du quartier. La pression qu'ils ont effectué a permis qu'une bonne partie du lotissement soit toujours maintenu clos. C'est une situation qui perdure encore.



Figure 6. Bacs bloquant l'accès des véhicules à une rue du quartier Parque do Alto Taquaral, Campinas, 2010. Photo de l'auteur.

A Campinas, on peut compter au moins encore une trentaine de cas où des quartiers ont été clos à l'initiative des résidents eux-mêmes. La carte suivante montre le cas du quartier Cidade Universitária

où, après la fermeture des rues marquées par un point rouge, l'accès à l'Université Catholique de Campinas (PUC), située au milieu du quartier, a été profondément perturbé parce qu'un gros flux de véhicules se trouva être concentré dans le carrefour marqué par un carré bleu dans la figure 7.



Figure 7. Rues clôturées aux alentours de l'Université Catholique de Campinas (PUC), 2010. Source : Google Earth. Elaboration de l'auteur

Pour éviter les embouteillages un effectif considérable d'étudiants a commencé à quitter les classes quelques minutes avant la fin des cours, ce qui montre comment l'espace sécurisé pour quelques-uns peut apporter des troubles à beaucoup d'autres résidents de la ville. En plus, en cas d'incendie, par exemple, l'évacuation de la zone et l'accès des pompiers et des ambulances seraient gravement perturbés par ce blocage des rues.

Avec l'excuse de la sécurité on crée même de vraies villes fermées, comme dans le cas du condominium Swiss Park, à Campinas. Il s'agit d'un ensemble de 19 lotissements fermés construits dans un grand complexe urbanistique et qui accueillera, une fois achevé, plus de 35 000 personnes. Placé à côté de quelques favelas et protégé par de hauts murs et des caméras de vidéosurveillance, l'ensemble occupe plus de 6% de la zone urbaine de la ville (figure 8).

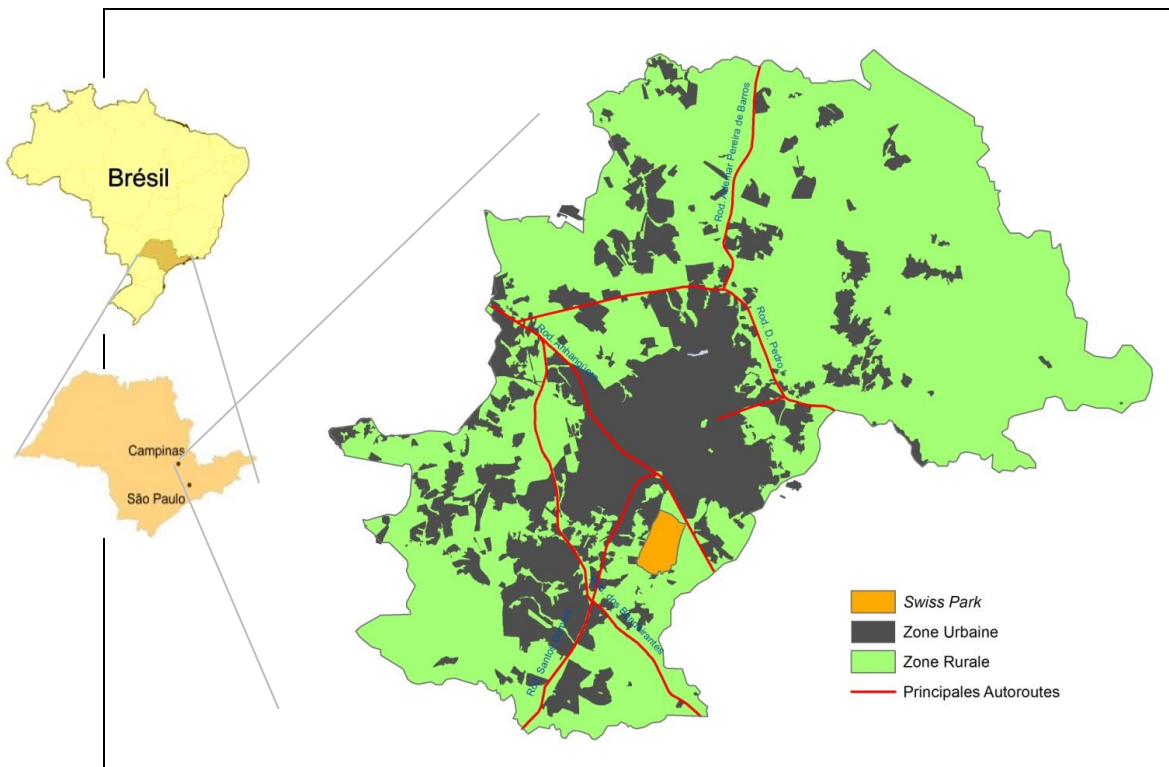


Figure 8. Le condominium Swiss Park dans la ville de Campinas. Source : Google Earth, 2010.
Elaboration de l'auteur.

Outre le fait qu'ils n'empêchent pas complètement que la criminalité externe pénètre dans les condominiums clôturés, les murs, les blocages et les caméras n'évitent pas non plus qu'il y ait des criminels parmi les résidents eux-mêmes. Il suffit que l'intéressé soit capable de payer sa maison. De plus, certains crimes et délits font aussi déjà partie du quotidien contrôlé par ces ensembles fermés comme : la conduite dangereuse, la conduite par des mineurs non accompagnés, le trafic de drogues, les agressions domestiques et les cambriolages, dont beaucoup d'entre eux ne sont provoqués que par des habitants eux-mêmes (Capron et al., 2006).

Mais le problème va plus loin. Après leur construction, ces ensembles fermés font partie des habitations de la ville et, malgré l'idée, fautive, d'une soi-disante autosuffisance, les résidents utilisent obligatoirement l'infrastructure et les autres services urbains qui restent, malgré tout, ouverts à tous. Il n'y a, en revanche, aucune contrepartie offerte par les habitants de ces ensembles clôturés envers une ville, qui est non seulement la leur mais reste toujours celle des autres. Or, pour tout le reste de la population, l'accès à ces zones clôturées est bien interdit. On peut ainsi parler, ici, d'un cas d'injustice spatiale parce que les riverains peuvent se servir de la ville et en utiliser tout ce dont ils en ont besoin, alors que tous les autres citoyens ne peuvent même plus avoir accès aux endroits « publics » qui sont situés à l'intérieur même de ces quartiers devenus privés parce que privatisés.

La sécurisation « informationnelle »

Outre le fait que la construction de formes architecturales engendre une ségrégation socio-spatiale et la répulsion des indésirables, la sécurisation est aussi marquée par une informatisation du quotidien, c'est-à-dire, par l'émergence de technologies destinées à la vigilance informationnelle. En

même temps que ces technologies peuvent apporter une certaine sécurité, elles peuvent aussi générer de nouvelles paranoïas et des violences nouvelles.

A Campinas, en réponse au fort taux de criminalité vécu par la ville entre 1999 et 2003, un projet public d'implantation de caméras, élaboré par la Mairie, intitulé Centrale Intégrée de Monitoring de Campinas (CIMCAMP) a été mis en place. Créé mi-2006, il souhaitait promouvoir la surveillance des rues et des carrefours. 121 caméras avaient déjà été installées et 169 autres implantations possibles avaient déjà été repérés et n'attendaient que le déblocage de fonds publics, et surtout privés.

Toutefois, la plupart des caméras installées à Campinas, ne proviennent pas de la CIMCAMP, mais d'initiatives individuelles des habitants et des commerçants. Elles ont été installées sans aucune réflexion approfondie sur leur probable efficacité et, encore moins, sur leur possible conséquence sur la vie privée. Par ailleurs, il n'y a pratiquement aucune mention dans la législation municipale ni fédérale qui régule l'installation et l'usage de ces caméras de surveillance.

Les caméras ont ainsi commencé à apparaître non seulement sur la voie publique et dans les condominiums clôturés mais aussi dans des endroits plus privés comme les écoles. A Campinas, les caméras qui surveillent ces établissements d'éducation ont été utilisées sans évaluation sur les effets négatifs qu'elles pourraient entraîner sur le développement moral des enfants (Westacott, 2010). Ou alors, si de tels effets ont bien été identifiés, ils ont été considérés comme étant moindres par rapport à ce qu'en gagnerait la sécurité, nécessité devenue de plus en plus urgente.

L'exemple de l'école Anglo, construite à l'intérieur d'un centre commercial de la ville (fait déjà sujet à controverse) est révélateur. L'école y a installé un système intégré de télésurveillance par caméras qui observe jusqu'à l'intérieur des salles de classe. Elles ne servent pas seulement à garantir la sécurité des élèves, mais bien plus à discipliner leurs comportements et celui des enseignants. Un professeur, au cours d'un entretien, nous a confirmé que l'attention de la coordination pédagogique s'était portée sur elle parce qu'elle était restée assise pendant tout un cours.

Ces caméras servent également à maintenir certaines conceptions morales, dans une optique de discipline. Lors d'un entretien, un professeur d'un collège catholique traditionnel de Campinas nous a raconté une polémique suite à des ébats sexuels de deux élèves sous les caméras. A cause de la rumeur, ce fait est parvenu aux oreilles des professeurs, des fonctionnaires, des parents et des élèves. Les technologies de sécurité engendraient ainsi de nouvelles formes de violence, les caméras étant source de honte pour ce jeune couple d'adolescents. Pour leur éviter tout type de harcèlement scolaire et d'humiliations, les parents impliqués ont décidé de les transférer dans une autre école.

Cette surveillance des écoles dans l'éducation des élèves engendre une ambiance panoptique (Foucault, 1975), dans laquelle l'étranger, le différent est toujours vu comme suspect. La surveillance par des caméras n'identifie pas seulement les suspects, mais elle peut aussi les créer. Comme l'expose Bauman (2003, p. 104), la peur de l'incertitude se matérialise sur la figure de l'étranger. Et il ajoute que : « étant donnée l'intensité de la peur, si les étrangers n'existaient pas, il faudrait les inventer. Et ils sont inventés dans la surveillance du quartier par la télévision en circuit fermé » (ibidem, p. 105).

Ce qui devient assez curieux c'est que, dans la majeure partie des cas des écoles surveillées, ce sont les parents eux-mêmes qui réclament des stratégies de surveillance, en ne s'apercevant pas que ces mêmes traitements sont appliqués aussi bien à leurs enfants qu'aux criminels emprisonnés. De plus, ces enfants reçoivent une éducation déformée quant au concept de règles, car ils apprennent qu'ils doivent les respecter parce qu'ils sont surveillés, et non pas pour l'importance de ces dernières dans la vie en communauté.

Un projet de loi est déposé à l'heure actuelle devant le Conseil Municipal de Campinas pour obliger l'installation de caméras de vidéo dans les dépendances scolaires publiques et privées utilisées par des enfants de moins de sept ans. Selon le conseiller municipal responsable, « a priori ces images

sont conservées à l'école. Et en un second temps, l'idéal c'est qu'elles soient disponibles sur internet pour que toute la société puisse protéger les enfants » (Campinas, 2009). A partir du moment, pourtant, où l'image d'un enfant devient une information numérique, elle est passible d'être volée par des hackers, et, ainsi, elle peut subir des utilisations différentes de celles initialement attendues. Le projet de loi envisage encore que, en cas d'approbation, les écoles et les crèches disposeraient de 90 jours pour se mettre en conformité avec la loi ou recevoir une amende. Les caméras y seraient imposées, les parents et les directeurs n'ayant pas le droit de refuser que les enfants soient ainsi surveillés.

Si on considère l'espace dans sa complexité, on remarque que les objets techniques qui y sont installés pour promouvoir la sécurité peuvent recevoir ou créer des utilisations totalement différentes de celles qui avaient été initialement prévues. Les cas de subversion impliquant la surveillance par des caméras sont assez nombreux. Parmi les plus inhabituels, nous pouvons citer l'exemple des trafiquants de drogue de Rio de Janeiro qui utilisent les caméras de surveillance pour leurs trafics et prévenir l'action de la police dans les favelas (Leitão, 2008). A Campinas, nous avons le cas de l'installation de caméras de surveillance par des camelots⁸, pour lesquels la sécurisation est apparue comme un support technique à une pratique illégale (figure 9).



Figure 9. Marché libre des camelots (le « camélodrome ») surveillés par des caméras, Campinas, 2010. Photo de l'auteur.

⁸ Les camelots au Brésil (« camelôs » en portugais) sont des vendeurs d'articles divers et de quincaillerie, pas forcément mais très souvent, illégaux. Beaucoup d'entre eux sont des marchands ambulants, mais certains travaillent dans des petits magasins ou dans des centres commerciaux appelés « camélodrome » (« camelódromo », en portugais).

L'informatisation du quotidien créée par l'utilisation des technologies de vidéosurveillance n'est donc pas une panacée prête à résoudre tous les problèmes concernant la sécurité urbaine. L'espace transformé en espace de contrôle ne reçoit pas tout simplement les nouvelles actions humaines mais il se transforme aussi, dialectiquement, en un agent inquisiteur, et souvent injuste, dans ce processus de quête de sécurité.

Conclusion

Il est certain que la protection contre les risques et la réduction du sentiment d'insécurité constituent d'importantes conditions pour une vie tranquille et heureuse. On ne doit donc pas refuser le droit fondamental à la sécurité. La question majeure, cependant, concerne la manière dont cette quête de sécurité a été jusqu'à présent réalisée.

En ce sens, le concept de sécurisation urbaine s'est montré important. Il a fait ressortir le processus de militarisation de l'espace public au Brésil. En plus, ce concept a été fondamental pour mettre en évidence le caractère particulariste et ségrégationniste de la privatisation de la sécurité dans la ville de Campinas.

Au lieu de combattre les causes de la violence ou de rechercher des relations de confiance dans son propre quartier, on a préféré déléguer le rôle de la sécurité à quelques entreprises spécialisées et privées. La sécurité a alors été réifiée car plus qu'un état final recherché, elle finit par être vue comme une marchandise qui s'acquiert par le biais du financement de son achat et de sa consommation.

Par l'option prise pour des ensembles immobiliers fermés et la construction d'architectures anti-indésirables, nous avons vu apparaître une nouvelle forme d'urbanisme extrêmement ségrégationniste et même, pour quelques-uns, injuste. La sécurité qui compte, ici, est celle d'un petit groupe privilégié et non pas celle de la sécurité collective. Ces pratiques de sécurité sont donc individualistes puisqu'elles ne visent qu'à résoudre des problèmes ponctuels, même si, par ailleurs, elles peuvent avoir des conséquences négatives pour une autre partie de la population. De plus, l'actuel processus de sécurisation n'utilise, dans de nombreux cas, la violence que comme une excuse apte à justifier la création d'espaces devenus de plus en plus exclusifs.

Cet espace transformé a également une influence sur la société. La clôture de rues est un net exemple d'une pratique sécuritaire qui peut être promotrice d'injustices spatiales : en même temps qu'elle est passible d'apporter plus de sécurité à ceux qui se trouvent à l'intérieur de ces quartiers fermés, elle engendre de nouveaux problèmes pour les voisins et qui finissent par souffrir de l'augmentation du trafic de véhicules dans les rues qui sont encore restées ouvertes.

De cette manière, il est possible d'affirmer que l'espace géographique ne reçoit pas simplement les interventions sécuritaires car lorsqu'il est transformé en un espace sécurisé, il y agit d'une manière dialectique sur la société. Par exemple, les enfants des ensembles fermés et des écoles télésurveillées sont élevés dans un milieu de négation du différent, de « l'autre », et ils auront tendance à reproduire ce modèle de société lors de leur propre vie adulte. La complexité de l'espace nous amène donc à considérer la justice spatiale bien au delà d'une simple « justice spatialisée ». Plus que la distribution de l'accès à la justice, la spatialité fait référence à la manière dont l'espace peut, en lui-même, être promoteur soit de justice, soit d'injustices.

Dans l'exemple du cas des caméras de surveillance, notre intention n'a pas été de les refuser de façon inconditionnelle. Ce qui nous a ici intéressé c'est de savoir si elles sont réellement nécessaires et, surtout, quelles seront les conséquences de leur implantation. Affirmer tout simplement que, suite à l'installation de ces appareils, les indices d'indiscipline dans les écoles ou le taux de vol dans

une ville ont effectivement diminué, ne constitue pas un argument suffisant pour justifier ce choix de la surveillance. Il faut inclure dans cette balance toutes les formes silencieuses de violence et les menaces à la liberté que tout ce nouvel appareillage technique de surveillance peut créer.

Les finalités auxquelles se destinent les caméras ne se restreignent pas seulement à des applications en matière de sécurité. Des cas tels que ceux de certaines écoles qui ont installé des caméras dans les salles de cours, mettent en évidence que la télésurveillance est également utilisée pour discipliner des corps et des comportements. Au lieu de lancer des campagnes éducatives et de stimuler la confiance et la responsabilité des élèves, ces écoles ont fait l'option de choisir les technologies de surveillance.

Il est donc nécessaire de revoir le discours sécuritaire et de tenter de penser à une alternative possible à l'actuel processus de sécurisation. C'est le défi lancé de rechercher la sécurité à partir de pratiques qui respectent les libertés individuelles, qui privilégient le collectif et augmentent les solidarités et les accords urbains. Un espace ouvert et généreux sera beaucoup plus efficace et bien moins violent dans la quête de la sécurité.

A propos de l'auteur : Lucas MELGAÇO, Universités de São Paulo et de Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Pour citer cet article : Lucas MELGAÇO, « Les injustices de la sécurisation urbaine dans la ville brésilienne de Campinas » [“The injustices of urban securitization in the Brazilian city of Campinas”, traduction : George Mc Gairl], **justice spatiale | spatial justice** | n° 04 décembre | december 2011 | <http://www.jssj.org>

Bibliographie

- BAUMAN, Zygmunt**, *Comunidade : a busca por segurança no mundo atual*. Rio de Janeiro : Jorge Zahar Ed., 2003.
- CALDEIRA, Teresa Pires do Rio**, *Cidade de Muros. Crime, segregação e cidadania em São Paulo*, São Paulo : Edusp, 2000.
- CAMPINAS**, « Loi Municipale 11.674, de 2 Oct. Légifère sur l'installation de clôtures électriques destinées à la protection des périmètres dans la Municipalité de Campinas et propose d'autres providences ». *Journal Officiel de la Municipalité*. Campinas, 2003. (<http://www.campinas.sp.gov.br/bibjuri/lei11674.htm>).
- CAMPINAS, Assessoria de Imprensa da Câmara Municipal de**, *Vereador quer Big Brother nas escolas*. Campinas, 2009. (<http://www.camaracampinas.sp.gov.br/noticias/vereador-quer-big-brother-nas-escolas/>).
- CAPRON, Guénola et al.**, *Quand la ville se ferme : Quartiers résidentiels sécurisés*. Clamecy – França: Breal, 2006.
- DELUMEAU, Jean**, “Seguridad : Historia de una palabra y de un concepto”, in : *El Miedo : reflexiones sobre su dimensión social y cultural*. Medellín : Corporación Región, 2002.
- FOUCAULT, Michel**, *Surveiller et Punir : Naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975.
- GALTUNG, Johan**, “Violence, Peace and Peace Research”. *Journal of Peace Research*, n. 6, 167-191, 1969.
- KOSIK, Karel**, *Dialética do Concreto*. Rio de Janeiro: Paz e Terra. 1976.
- LEITÃO, Leslie**, “Traficantes ignoraram militares”. *O Dia*. Rio de Janeiro. 4 Oct. 2008. (http://odia.terra.com.br/rio/htm/traficantes_ignoraram_militares_203836.asp).
- MELGAÇO, Lucas**, *Securização Urbana: da psicosfera do medo à tecnoesfera da segurança*. These de Doctorat. Université de São Paulo et Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne. 2010. (<http://www.teses.usp.br/teses/disponiveis/8/8136/tde-04022011-105832>).
- MORAIS, Regis de**, *O que é Violência Urbana*. São Paulo: Brasiliense, 1981.
- MORIN, Edgar**, *Introduction à la pensée complexe*. Lonrai-França: Éditions du Seuil, 2005 (1990).

ODALIA, Nilo, *O que é Violência*. São Paulo: Editora Brasiliense, 1983.

SANTOS, Milton, *La nature de l'espace*. Paris : L'Harmattan, 1997.

SANTOS, Milton, *A Natureza do Espaço: razão e emoção*. São Paulo : Hucitec, 1999.

SARMENTO FILHO, Eduardo Sócrates, *Loteamento fechado ou condomínio de fato*. Curitiba: Juruá, 2009.

SOJA, Edward, "La ville et la justice spatiale". *Justice Spatiale – Spatial Justice*. Paris. n. 1. Sep. 35-44. 2009.

WESTACOTT, Emrys, "Does surveillance makes us morally better?", *Philosophy Now*. N. 79, Jun./Jul. 2010.
<http://www.philosophynow.org/issue79/79westacott.htm>